

Plougoultm au fil du temps...

N°9 - Octobre 2016

LE MOT DU MAIRE

Après un bel été généreusement ensoleillé, la rentrée est bien engagée et l'équipe municipale travaille à nouveau pour la réalisation de ses projets. Notamment, le chantier du boulodrome où les travaux ont commencé.

Nous remercions les associations de la commune qui ont participé aux différents événements de cet été, ainsi que tous les bénévoles qui apportent un soutien sans faille à la réussite de ces manifestations, et dynamisent notre commune.

La rentrée scolaire 2016 s'est très bien déroulée et nous avons un changement à l'école Sainte Thérèse, le retour à la semaine des quatre jours avec l'arrêt des nouvelles activités périscolaires. Ce changement autorisé par l'administration pour les écoles privées est une décision souhaitée par 90% des parents d'élèves de l'école Sainte Thérèse.

La municipalité a réorganisé les emplois du temps du personnel encadrant aux N°AP et à l'Espace Hermine afin de satisfaire le souhait des parents concernés.

Enfin, l'équipe de rédaction du bulletin municipal « Plougoultm au fil du temps » et moi-même vous souhaitons une agréable lecture.

*Le Maire,
Patrick GUEN*

Visite de la municipalité pour la rentrée scolaire à l'école Charles Perrault

Une nouvelle enseignante en la personne de madame Nathalie GILET qui enseignait à Cléder auparavant. Depuis mi septembre, elle est remplacée par monsieur Christophe BOUTTE.



▲ ECOLE CHARLES PERRAULT

De gauche à droite : Madame Nathalie GILET
Madame Corinne CARIOU
Monsieur Patrick GUEN, maire
Madame Anne-Marie MALHERBE, adjointe



▲ ECOLE SAINTE THÉRÈSE

Madame Camille OLMIER
Monsieur Patrick GUEN, maire
Madame Anne-Marie MALHERBE, adjointe

RENTÉE SCOLAIRE

RENTRÉE 2016/2017

effectifs en légère hausse :

65 enfants inscrits, 30 maternelles et 35 en primaires.

Du changement par rapport à l'année dernière côté enseignantes, suite au départ en retraite de Florence Nicolas, ancienne directrice ;

3 classes avec :

- Camille Olivier (directrice), en maternelle aidée de Laurence Moal et Emmanuelle Bertevas / aides-maternelles avec Mélissa Guillem (décharge de direction le mardi).
- Mélanie Mesguen CP-CE
- Gwenaëlle Rigolot, nouvelle enseignante en CM1-CM2
- Martine Créac'h, enseignante spécialisée, intervient une à deux fois par semaine pour prendre en charge les élèves en difficultés en petits groupes de 2 ou 3 élèves.
- Nathalie Mitaine, AVS, accompagne un élève de l'école dans les apprentissages.

Nos projets ...

Les 7 écoles du réseau grain de sel travailleront cette année sur le thème « Animal ». Les élèves effectueront donc une sortie par trimestre en lien avec ce thème. (Musée du Loup, Menez-Meur, pêche à pied en fonction des cycles...)

Classe d'art, à Loctudy, pour les élèves de cycle 3 (CE2/CM1/CM2) avant les vacances de Pâques.

Projet de mise en place de VPI (vidéo-projecteur interactif) dans l'école et achat de tablettes.

La rentrée a été marquée cette année par la visite de Monsieur le Recteur d'Académie. Ce dernier est venu à l'école afin de voir comment celle-ci utilise le numérique dans les enseignements.

Les effectifs pour cette rentrée sont au nombre de 90 élèves inscrits répartis en 4 classes

La classe de TPS/PS/MS de Virginie Morio

La classe de GS/CP de Corinne Cariou

La classe de CE1/CE2 de Nathalie Gillet

La classe de CM1/CM2 de Delphine Thubert.

- Projets de l'école :

Les enseignantes ont prévu de travailler durant l'année scolaire sur le thème : «Autour du monde», ainsi les élèves découvriront à chaque période un continent et qui «visiteront» quelques pays (musique, arts, traditions, histoire).

La sortie de début d'année de toute l'école pour «Nettoyons la nature» se déroulera le jeudi 29 septembre.

La classe de CM1/CM2 a participé à des ateliers et à une visite d'Océanopolis dans le cadre du projet «Agir pour les écosystèmes marins».

Un projet musique se déroulera pendant le second semestre de l'année avec l'intervention de Matthieu Simon pour 10 séances d'initiation musicale avec chaque classe de l'école. Les élèves se rendront aussi à des spectacles musicaux organisés par les JMF sur Cléder.

La mise en place d'un jardin collaboratif entre l'école et les NAP est prévue dès le premier trimestre.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RECENSEMENT
de la population



RECrutement DE 3 AGENTS RECENSEURS

CAMPAGNE DE RECENSEMENT DE LA POPULATION : DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2017

ACTIVITÉS PRINCIPALES :

- Se former aux concepts et aux règles de recensement lors de formations obligatoires : Participe à deux demi-journées de formation obligatoires organisées par l'INSEE.
- Prend connaissance des différentes étapes de la collecte des imprimés, effectue la tournée de reconnaissance (repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par le coordonnateur), propose aux habitants de se faire recenser en ligne sur un site internet dédié. Si les habitants ne le souhaitent pas, l'agent recenseur dépose les questionnaires support papier et les retire ultérieurement dans les délais impartis.
- Rend compte de l'avancement de son travail au moins une fois par semaine.
- Restitue en fin de collecte l'ensemble des documents à la mairie.

PROFIL RECHERCHÉ :

- Niveau d'études suffisant : l'agent recenseur devra assimiler les concepts et les règles contenus dans le manuel de l'INSEE, qui lui sera remis.
- Capacité relationnelle : l'agent recenseur devra être à l'aise dans les contacts avec la population. Il devra parfois convaincre et aider certaines personnes à remplir les questionnaires.
- Moralité, neutralité et discrétion : l'agent recenseur devra respecter scrupuleusement le secret statistique et veiller à la stricte confidentialité des données individuelles qu'il sera habilité à collecter.
- Stabilité dans la fonction : l'agent recenseur devra s'engager pour la durée totale des opérations de collecte.
- Ordre et méthode sont des qualités requises pour la bonne exécution des opérations.
- Bonne connaissance de l'outil internet.
- Très bonne connaissance du territoire communal
- Permis B et véhicule exigé

FORMAT DU POSTE :

- Travail en extérieur sur tout le territoire de la commune - Souplesse horaire (disponibilité en soirée jusqu'à 20h environ et le samedi, avec une grande souplesse dans l'organisation du travail).

**Candidatures (CV + lettre de motivation)
à transmettre avant le 15 novembre 2016 à :**

**M. le Maire - Mairie de Plougoulm
29250 PLOUGOULM**

ou par e-mail : sg.plougoulm@gmail.com



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET
DU CLIMAT DU PAYS DE MORLAIX

PRÉSENTATION D'HEOL

Heol, l'agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Morlaix, fait partie des 33 agences de l'énergie françaises, qui ont pour missions de promouvoir l'efficacité énergétique et de favoriser l'utilisation des énergies locales et renouvelables sur le territoire. Elle est soutenue en ce sens par diverses institutions : L'Ademe (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), Morlaix Communauté, la CC du Pays léonard, la CC du Pays de Landivisiau, le Conseil régional, le Conseil départemental, etc.

C'est ainsi qu'elle accompagne depuis 2001 divers publics du Pays de Morlaix -particuliers, collectivités, entreprises, bailleurs- dans un schéma cohérent visant à limiter à la fois notre impact sur l'environnement et nos dépenses financières.

Un conseil neutre et gratuit au particulier

L'agence héberge notamment l'Espace Info Energie, qui offre un conseil neutre et gratuit au particulier sur les consommations énergétiques (isolation, système de chauffage, énergies renouvelables), les aides financières liées à la rénovation, la réglementation thermique etc. Une permanence est assurée du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 par téléphone ou sur rendez-vous.

Suivi énergétique des communes

Heol accompagne également les collectivités dans leur gestion de l'énergie et de l'eau, à travers le Conseil en Energie Partagé (CEP), qui mutualise les compétences d'un thermicien entre plusieurs communes, souvent trop petites pour avoir leur propre compétence en énergie. A ce jour, plus de la moitié des communes du territoire adhèrent à ce service, bénéficiant ainsi d'un soutien financier des intercommunalités.

Alors que la facture énergétique constitue pour tous un sujet de préoccupation, et que les exigences en matière de développement durable vont croissantes, les conseils d'Heol s'avèrent plus que jamais pertinents et nécessaires.

Pratique

L'Agence est située au 38 rue du Mur à Morlaix. Elle est ouverte au grand public du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30. Plus d'infos sur www.heol-energies.org et au 02 98 15 18 08.

DU 6 AU 9 OCTOBRE : FÊTE DE L'ÉNERGIE PROGRAMME D'ACTIVITÉS HEOL

Dans le cadre de la Fête de l'Énergie, Heol vous invite à participer à des événements gratuits et ouverts à tous, sur les thèmes des économies d'énergie et des énergies renouvelables. Attention, le nombre de places est limité, inscrivez-vous dès à présent !



ATELIER

« Des gestes simples pour réduire votre facture d'énergie »

Cet atelier vous fera découvrir des éco-gestes pour réduire vos consommations d'énergie au quotidien. Grâce à des gestes simples et à des petits outils tels que les wattmètres, mousseurs, thermo-hygromètre, notre conseiller info énergie vous montrera qu'il est facile de mieux maîtriser ses dépenses énergétiques ! Possibilité d'emprunter des mallettes « économie d'énergie » contre un chèque de caution pour réaliser un diagnostic de vos consommations chez-vous.

Jeudi 6 octobre, de 18h à 19h30 à l'agence Heol, 38 rue du mur à Morlaix, sur inscription au 02 98 15 18 08 et florian.guilbault@heol-energies.org

ATELIER « Le chauffage au bois »

Cet atelier vous fera découvrir l'avantage du chauffage au bois en construction ou rénovation. Vous y aborderez les différentes façons de se chauffer au bois (bois buche, bois granulé, bûches densifiées) et recevrez des conseils dans le choix de votre appareil de chauffage : type, dimensionnement, installation, rendement.

Samedi 8 octobre. De 10h à 11h30 à l'agence Heol, 38 rue du mur à Morlaix, sur inscription au 02 98 15 18 08 et florian.guilbault@heol-energies.org



COLLECTE DE FRIPES LE 14 ET 15 OCTOBRE AU PROFIT DU CCAS DE PLOUGOULM



Collectes de fripes : sont acceptés vêtements (usagés ou pas) chaussures usagées, jouets, linge de maison, rideaux, sacs à main, chapeaux, draps, etc...

Tous ces textiles usagés seront exportés vers Madagascar par l'entreprise « **Le Roy** » de PLOUIDER.

Le but de l'entreprise est également de pouvoir créer des emplois en réinsertion professionnelle.

Les fripes devront être mis en sacs plastique, et pourront être déposés à l'espace technique de la mairie le

- **vendredi 14 octobre** toute la journée (heures d'ouverture de la mairie)

- **et le samedi 15 octobre** de 9h à 17 h.

Sacs à déposer à l'atelier communal

Les fonds récoltés permettront d'aider les jeunes de la commune dans certaines activités...



**STOP AU GASPILLAGE
ET VIVE LE RECYCLAGE !**

SPORTIF MÉRITANT, MÉDAILLE DE LA COMMUNE

Le forum des associations organisé le samedi 3 septembre, fut l'occasion pour le maire de mettre à l'honneur, Alfred Caroff, pongiste, un sportif particulièrement méritant, en lui remettant la médaille de la commune.

Son palmarès :

2012 : Champion de France de tennis de table en vétérans de plus de 70 ans.

2013 : Champion de France de tennis de table en vétérans de plus de 70 ans.

2015 : Champion du Finistère. Champion de Bretagne et 1/4 de finaliste du champion de France.

Et en 2016 une participation au championnat du monde, en simple et en double.

Alfred met, depuis sept ans, son expérience et ses connaissances au service des jeunes licenciés du club.

Les inscriptions restent ouvertes pour toutes les associations sportives et culturelles, vous trouverez les coordonnées de toute les associations plougoulmoises sur le site web de la commune.

www.plougoulm.bzh

FORUM

**Bien vieillir
en Pays de Morlaix**

avec ses proches et ses aidants

MARDI 18 OCTOBRE 2016 9H30-17H30
ESPACE LANGO Z.A. PARC LANGOLVAS MORLAIX

**ENTRÉE GRATUITE
COLLATION OFFERTE**

**Plus d'informations au 02 98 63 00 19
ou www.bien-veillir-pays-de-morlaix.fr**

GROUPEMENT GERONTOLOGIQUE DU PAYS DE MORLAIX CLIC Morlaix
MAIA

Le 18 octobre 2016, le Groupement Gérontologique du Pays de Morlaix ainsi que les partenaires sociaux, médico-sociaux et sanitaires du territoire organisent un Forum « Bien Vieillir en Pays de Morlaix avec ses proches et ses aidants ». Cet événement aura lieu au Parc des Expositions de Langolvas sur la commune de Morlaix de 09h30 à 17h30. L'entrée du public est gratuite, collation offerte et possibilité de restauration sur place.

**Plus d'informations au 02 98 63 00 19
ou www.bien-veillir-pays-de-morlaix.fr**

LE NOUVEAU COMPTEUR LINKY

Depuis décembre 2015 **Enedis (ex-ERDF), entreprise de service public** gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, remplace sur tout le territoire les compteurs d'électricité par des appareils nouvelle génération, les compteurs « Linky ». En permettant de gérer la demande et l'offre de l'électricité de manière plus optimale sur le territoire, **Linky constitue un élément clé de la transition énergétique**. Il offre de **nouveaux services au consommateur** (meilleure connaissance de sa consommation, opérations à distance) et permet à Enedis de détecter les anomalies et d'intervenir plus rapidement en cas de panne. Le compteur est **un appareil basse puissance** qui ne présente pas de risque pour la santé : il communique **moins d'une minute par jour** via CPL, une technologie utilisée depuis 50 ans déjà et fonctionne comme les compteurs actuels le reste du temps. Sa pose dure environ 30 minutes, elle est **gratuite** et **obligatoire**. Les habitants sont informés de la date de passage du technicien **30 à 45 jours en amont**, par courrier. L'entreprise de pose (Ste CONSTRUCTEL) missionnée par Enedis sera facilement identifiable par les clients grâce au logo « Partenaire Linky » et le poseur sera titulaire d'un badge. Le déploiement commencera à PLOUGOULM début septembre.

**Pour toute information complémentaire,
un numéro vert Linky est à votre disposition :
0 800 054 659 ou www.erdf.fr/linky**

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRE DE CLEDER

L'Office de Tourisme Intercommunautaire « Roscoff, Côte des Sables, Enclos Paroissiaux » prépare ses actions de communication pour 2017. Afin de réactualiser les éditions concernant les hébergements : locations de vacances, campings, hôtels, chambres d'hôtes... nous invitons, dès à présent, tous les prestataires de Cléder, Sibiril, Plougoulm et Tréflaouéan à se faire connaître auprès de l'accueil touristique de Cléder pour la présentation de nos offres de partenariat.

**Contact : Office de Tourisme - Tél. 02 98 69 43 01
Email : info-cleder@roscoff-tourisme.com**



OCTOBRE ROSE 2016

Cette année encore, le mois d'octobre sera placé sous le signe du Dépistage Organisé du cancer du sein. Si l'efficacité de ce geste simple n'est plus à prouver, 10 % des finistériennes concernées, âgées de 50 à 74 ans, n'y participent pas encore. Pourtant les avantages du Dépistage Organisé sont nombreux : Chaque femme de 50 à 74 ans reçoit une invitation personnalisée tous les 2 ans de l'ADEC 29. La mammographie est réalisée par un radiologue agréé sur du matériel contrôlé tous les 6 mois, Une double lecture des clichés de la mammographie est assurée, Aucun frais n'est à avancer. Pourquoi alors se priver du Dépistage Organisé ? Une tumeur détectée et traitée à un stade précoce peut être guérie dans 9 cas sur 10 tout en préservant un maximum la qualité de vie des patientes. Participer au Dépistage Organisé, c'est limiter le risque d'être touchée par la première cause de mortalité par cancer chez les femmes. Au cours de sa vie, 1 femme sur 8 risque en effet de développer cette maladie.

N'attendez plus, dites OUI au Dépistage Organisé.

TOUSSAINT

Nettoyage des tombes.

Attention le nettoyage des tombes doit être effectué pour le 26 octobre
Dernier délai.

Merci pour votre compréhension.

Fermeture de mairie le mardi 1^{er} novembre toute la journée, ouverture aux horaires normales le mercredi 2 novembre.

COMMENT ACCOMPAGNER NOS ENFANTS A L'UTILISATION DES ECRANS ?

Les écrans font partie de nos vies qu'on les consulte un peu, beaucoup... ils nous entourent. Les jeunes les utilisent avec aisance, curiosité, voire avidité.

Rendez-vous à la communauté de communes de la baie du Kernic-Kerhall, Cléder. Le 13 octobre 2016 à 20h

Gratuit et sans inscription et ouverte à tous.

MISE EN CONFORMITÉ DE LA DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE À TY KORN



Des travaux de mise aux normes de la déchetterie communautaire de Ty Korn à Plougoulm ont été réalisés afin d'améliorer les conditions d'accueil et de sécurité des usagers.

Ces travaux sont obligatoires dans le cadre de la mise aux normes de la déchetterie notamment la mise en place de garde-corps fixes sur les hauts de quais évitant ainsi tout risque de chutes ; toutefois, ceci induit que dorénavant les remorques de particuliers ou professionnels ne peuvent plus être déversées directement dans les caissons.

Les déchets sont donc à évacuer manuellement.

Le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes du Pays Léonard est à la disposition des parents et futurs parents. Il peut recevoir sur rendez-vous pour :

Un accompagnement concernant les attentes et les besoins liés à l'arrivée ou la présence d'un enfant ;

Des informations sur les possibilités d'accueil et leurs spécificités sur le territoire :

Le choix de l'assistante maternelle ou d'une garde à domicile, l'accueil en crèche ou en halte-garderie, le congé parental, les activités petite enfance dans les communes...

La mise à disposition de documents et un accompagnement dans les démarches administratives :

Listes d'assistantes maternelles et leurs disponibilités, aides financières, rôle de l'employeur (démarches d'embauche, contrat de travail, salaire, volet URSSAF)...

CONTACT :

Relais Petite Enfance - 29, rue des Carmes
BP 116 - 29250 Saint Pol de Léon
Tél. 02.98.69.23.13 - rapam@pays-leonard.com

Accueil sur rendez-vous :

Lundi, mardi et mercredi de 9h00 à 12h30
et de 13h30 à 17h00
Jeudi de 9h00 à 12h30

Permanences téléphoniques :

Mardi de 13h30 à 17h00
Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00



LES RENCONTRES DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION ÉDITION 2016

Une journée phare en pays de Morlaix

Vous êtes chercheur d'emploi ? Rencontrez, au sein des pôles d'activités, les entreprises qui recrutent. Faites-vous conseiller sur vos projets de formation.

Vous êtes employeurs ? Faites-vous conseiller sur vos projets de recrutement, de création d'emploi et d'accès à la formation.

Les rencontres auront lieu :

Le 11 octobre 2016 de 10h à 17h
Espace Le Vallon - Kerivoal - 29400 Landivisau

Pour participer :

Chercheurs d'emploi, salariés, etc.
L'entrée est libre et gratuite.

Employeurs

La participation est gratuite.

INSCRIVEZ-VOUS !

www.rencontres-emploi.bzh

VENDREDI 11 NOVEMBRE 2016

Cérémonie du 98^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 et du 100^{ème} anniversaire de la bataille de Verdun avec ses 162.000 tués et 216.000 blessés dans les rangs de l'Armée Française.

A Plougoulm, 113 noms sont frappés à jamais sur notre monument aux morts, 113 Plougoumois de 18 à 25 ans morts au champ d'honneur en 4 ans de guerre.

- Rassemblement place Ary FICHEZ à 10h30,
- Défilé dans le bourg,
- Mot d'accueil de Mr le Maire,
- Lecture des messages officiels,
- Dépôt de gerbe,
- Minute de silence,
- Chant de la Marseillaise,
- Vin d'honneur.

La population Plougoumoise est invitée à participer à cette cérémonie du souvenir.

DIMANCHE 9 OCTOBRE**FOIRE À L'ENFANCE ET AUX JOUETS - 0 à 16 ANS**

Organisé par l'APEL de l'école Ste Thérèse
Salle omnisport de Plougoulm. De 9h00 à 17h30
Mètre linéaire exposant : 3€ Installation à partir de 7h30
Entrée adulte 1€50
Pour tous renseignements ou pour les réservations,
merci de contacter : Mme Sochard au 02 98 29 89 35
ou 06 07 12 43 98. lescrevettesnv@hotmail.fr

DIMANCHE 16 OCTOBRE**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE - FOIRE AUX LIVRES**

De 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, à l'espace hermine
Plougoulm. La bibliothèque fera également porte ouverte

LOTO**Samedi 5 Novembre :**

Organisé par l'école Charles Perrault

Vendredi 11 Novembre :

Organisé par l'association des maladies génétiques

Samedi 12 Novembre :

Organisé par le TTC plougoumois

NAISSANCES

Inès MOAL le 15 juillet 2016
Axelle JAOUEN le 06 septembre 2016
Maëlyne et Evann JAOUEN le 06 septembre 2016

DÉCÈS

Marie PICHON, veuve LE VELLY le 20 mai 2016
Thierry LE BORGNE le 27 mai 2016
Jean LE HÉA le 29 mai 2016
Joseph MIGNON le 02 juin 2016
Jean-Pierre TOUSSAINT le 08 juin 2016
Albert GUILLERM le 17 septembre 2016
Bernard DIVET le 25 août 2016
Paul MÉVEL le 26 août 2016
Jean BERTÉVAS le 11 septembre 2016

MAIRIE

Tél : 02 98 29 90 76
contact@plougoulm.bzh
www.plougoulm.bzh

Lundi au jeudi
8h - 12h / 13h30 - 17h

Vendredi
8h - 12h / 13h30 - 16h30

Samedi 9h - 12h

LA POSTE

Lundi au vendredi
9h30 - 12h / 13h30 - 14h45
Samedi 9h30 - 12h

BIBLIOTHÈQUE**NOUVEAUX HORAIRES**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
10h - 12h

Mercredi 16h - 18h

Samedi 10h - 12h

Dimanche 10h - 12h

DÉCHETTERIE

Tél : 02 98 29 82 11

Lundi 14h - 18h

Du mardi au samedi
8h30 - 12h / 14h - 18h



Plougoulm
Naturellement

ELECTIONS :

Présidentielles : 23 avril 2017 et 07 mai 2017

Législatives : 11 juin 2017 et 18 juin 2017

Les personnes souhaitant s'inscrire sur les listes électorales sont invitées à se présenter avec une pièce d'identité en cours de validité (ou expirée depuis moins d'un an) et un justificatif de domicile (Facture EDF, téléphone, etc...). De plus, il serait souhaitable que les électeurs informent la mairie de toute modification à apporter à leur inscription sur la liste électorale (modification de nom, de rue, changement de domicile, etc...)

Un jeune ayant accompli ses formalités de recensement n'a pas à accomplir les démarches d'inscription sur les listes électorales puisqu'il est en principe automatiquement inscrit à compter de ses 18 ans.

RECENSEMENT

Tout jeune français, garçon ou fille, ayant atteint l'âge de 16 ans, doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile, entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de son anniversaire.

À la suite de ce recensement, la mairie délivre une attestation, nécessaire pour toute inscription aux examens, concours, inscriptions scolaire ou universitaire, permis de conduire ainsi que pour la convocation à la journée défense et citoyenneté.

LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

La convocation à la JDC intervient environ un an après le recensement en mairie. À l'issue de cette journée consacrée à la Citoyenneté, à la Défense et à la Sécurité, le jeune reçoit un certificat individuel de participation. Ce document est obligatoire pour l'inscription à l'examen du permis de conduire, aux examens dont le baccalauréat et aux concours d'entrée dans la fonction publique.

C'est la raison pour laquelle la seconde étape du recensement en mairie est indispensable au jeune citoyen pour qu'il puisse être en règle, dans les délais, avec les obligations actuelles du service national.